



SYLVIA PINEL
MINISTRE DE L'ARTISANAT, DU COMMERCE ET DU TOURISME

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 30 octobre 2012
N° 075

Taux de TVA réduit dans la restauration : Sylvia PINEL prend acte du rapport de Thomas THEVENOUD et poursuit les échanges avec les professionnels du secteur pour aboutir à un bilan complet du contrat d'avenir dans le courant du mois de novembre.

Thomas THEVENOUD, député de Saône-et-Loire, a remis aujourd'hui à la commission des finances de l'Assemblée nationale un rapport qui préconise l'augmentation du taux de TVA réduit dans la restauration. Cette initiative parlementaire pourra apporter un éclairage dans le cadre du bilan contradictoire du contrat d'avenir que conduit actuellement Sylvia PINEL, ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme avec les professionnels du secteur.

Sylvia PINEL rappelle qu'à ce stade du bilan, aucune décision n'a été prise par le Gouvernement et que la concertation avec les organisations représentatives des professionnels de la restauration doit se poursuivre jusqu'à son terme, préalablement à toute décision.

Compte tenu de l'importance du secteur et du coût de la baisse de la TVA pour les finances publiques, le Gouvernement réalise un bilan nécessaire, approfondi et détaillé de l'impact de cette mesure et vérifie que les engagements pris par les professionnels du secteur ont bien été respectés. La Ministre tient en effet à aborder l'ensemble des sujets avec les professionnels, en toute transparence et dans un climat qu'elle souhaite serein et constructif.

Des groupes de travail se réunissent de manière hebdomadaire pour aboutir à une synthèse des travaux dans les prochaines semaines. Une fois ce travail terminé, le Gouvernement prendra les décisions qui s'imposent.

Contact presse :

Cabinet de Sylvia PINEL

Nadhéra BELETRECHE, Conseillère Presse & Communication – Tél. 01 53 18 48 73